

ATTESTATION DE RECEVABILITE DE LA LISTE DE CANDIDATURES

**ELECTIONS AU CONSEIL DOCUMENTAIRE
Scrutin du 3 JUILLET 2025**

Le Directeur Du Service Commun de la Documentation

La liste : **LISTE INDEPENDANTE**

Pour les élections des membres représentants au : CONSEIL DOCUMENTAIRE

Au collège :

- A
 B
 C

déposée le : 03/06/2025

par **Mme PREMILLEUX Annick**

Présentée / Soutenue par :

est recevable et peut donc bénéficier des moyens mis à disposition pour la campagne électorale prévus à l'article 6 de l'arrêté électoral du 11 Mai 2025.

L'ensemble des listes candidates déclarées recevables seront arrêtées par le Directeur du SCD, par délégation du Président de l'Université. L'arrêté afférent sera publié sur le site internet des Bibliothèques Universitaires d'Aix-Marseille Université (<https://bu.univ-amu.fr/fr/elections-CD-2025>) et affiché dans les locaux du SCD.

Johann BERTI

